GLOBAL COMPACT

THE GLOBAL COMPACT

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS - JANVIER 2018

FESTILIGHT

LIGHT UP YOUR LIFE !

STANISLAS
LESZCZYNSKI
ROI DE POLOGNE
DUC
DE LORRAINE
ET
DE BAR
1737 - 1766
BAR

©PhotoVilledeNancy

SOMMAIRE

4 DÉCLARATION DU PDG
5 LE MOT DU RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE
6 PRÉSENTATION DU GLOBAL COMPACT
7 LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT
8 PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE
10 NOS VALEURS
13 INTÉGRATION DES PARTIES PRENANTES EXTÉRIEURES
14 LA POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE / OBJECTIFS 2017
15 SUPPLY CHAIN – CSR PROGRAM

22 PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME
22 Détails des principes
22 Notre vision / Objectifs 2017
23 L'année en détail / Objectifs 2018

24 PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL
24 Détails des principes
24 Notre vision / Objectifs 2017
25 Évolution des effectifs
25 Le renforcement des compétences
26 Lutte contre la précarité en interne
26 Lutte contre la précarité chez les fournisseurs
27 Lutte contre la discrimination / Objectifs 2017
27 Objectifs 2018

28 PRINCIPES RELATIFS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
28 Détails des principes
28 Notre vision / Objectifs 2017
29 Recyclage des déchets
30 Maitrise des émissions de CO^2 liées aux transports
31 Information des consommateurs sur le tri
32 Promotion du développement durable en interne
33 Objectifs 2018

34 PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
34 Détails des principes
34 Notre vision / Objectifs 2017
35 L'année en détail
35 Objectif 2018

DÉCLARATION DU PDG

le 18 Janvier 2018

« L'année 2017 a été marquée par la célébration des 20 ans de Festilight et la présentation de notre nouvelle identité graphique.

L'éclair, symbole de notre nouveau logo manifeste une énergie équilibrante et évoque toutes les énergies positives que rassemble Festilight.

Cette nouvelle identité en dit long sur les valeurs de l'entreprise et est en totale cohérence avec l'intégration pérenne des problématiques de responsabilité sociétale dans le quotidien de Festilight.

C'est avec fierté que nous réaffirmons notre engagement collectif envers les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies et que nous vous présentons cette quatrième communication sur le progrès.

Nous vous y présentons les actes forts et décisions prises dans le cadre de l'intégration de la responsabilité sociétale à travers le prisme des 10 principes du Global Compact.

Nous nous engageons à partager ces informations avec nos parties prenantes par tout canal de communication efficace dans l'espoir de diffuser les valeurs véhiculées par le pacte mondial et offrir un exemple utile et éthique. »

Didier Maroilley

LE MOT DU RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

le 18 Janvier 2018

« Festilight s'engage depuis 2013 envers les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies. Cet engagement se décline à tous les niveaux de l'entreprise et concerne l'ensemble des collaborateurs ainsi que les parties prenantes.

Nous sommes convaincus que le développement de l'entreprise ne peut se faire qu'au travers de l'intégration et du développement des compétences des collaborateurs, d'un échange constructif avec l'ensemble des parties prenantes, de la prise en compte de l'environnement dans nos décisions quotidiennes. Nos relations privilégiées avec des partenaires engagés en sont la meilleure preuve.

Par ailleurs, le CSR program initié en 2015 en est aussi le parfait reflet. Cet engagement envers et de la part de nos principaux fournisseurs permet aujourd'hui de constater des avancées notoires sur les sites de production sur lesquels les principes du pacte mondial font maintenant parti du quotidien.

Cette année encore, nous avons eu à cœur de progresser sur chacun des 10 principes avec plus ou moins de facilité mais avec conviction et notre engagement se poursuit cette année. Vous trouverez dans cette quatrième communication sur le progrès un bilan des actions réalisées et à venir. »

Cédric Fillion

PRÉSENTATION DU GLOBAL COMPACT

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

EN SAVOIR PLUS

Le Pacte Mondial engage les entreprises à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes, le Pacte mondial qui regroupe plus de 12,000 participants répartis dans 170 pays a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés.

Adhérer au Pacte Mondial c'est partager la conviction que des pratiques commerciales fondées sur un certain nombre de principes universellement reconnus contribueront à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable et plus ouvert et de sociétés prospères et dynamiques.

LE PACTE MONDIAL

EST...

- Une initiative à caractère facultatif visant à promouvoir le développement durable et le civisme social.
- Un ensemble de valeurs fondées sur des principes universellement acceptés.
- Un réseau d'entreprises et d'autres parties prenantes.
- Un forum d'apprentissage et d'échange de données d'expérience.

N'EST PAS ...

- Juridiquement contraignant.
- Un moyen de surveiller et de contrôler les entreprises.
- Une norme, un système de gestion ni un code de conduite.
- Un organe de réglementation ni une agence de relations publiques.

LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT

DROITS DE L'HOMME

#1 Festilight et ses salariés s'engagent à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.

#2 Festilight, ses salariés et ses propres compagnies veillent à ne pas se rendre complices de violation des droits de l'Homme.

DROIT DU TRAVAIL

#3 Festilight et ses salariés s'engagent à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

#4 Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire.

#5 Festilight et ses salariés veillent à l'abolition effective du travail des enfants.

#6 Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

#7 Festilight et ses salariés s'engagent à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

#8 Festilight et ses salariés s'engagent à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

#9 Festilight et ses salariés s'engagent à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

#10 Festilight et ses salariés s'engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

FESTILIGHT | CONCEPTEUR & FABRICANT

SPÉCIALISTE DES **DÉCORATIONS LUMINEUSES ET FESTIVES**

Festilight s'appuie sur ses différents métiers pour proposer un éventail très large de produits et solutions.

FESTILIGHT EN QUELQUES CHIFFRES

21
ANS
D'EXPÉRIENCE & D'EXPERTISE

85
COLLABORATEURS
- Conseillers commerciaux
- Assistantes commerciales
- Techniciens bureau d'étude et infographie
- Responsable Qualité, Sécurité & Environnement
- Service dédié à l'export
- Service dédié aux marchés publics

8500M²
DE LOCAUX
dont
- 6900m² de plateforme logistique
- 1 atelier de fabrication
- 1 atelier de contrôle qualité & d'expertise

1200
RÉFÉRENCES
1200 RÉFÉRENCES RÉPARTIES EN PLUSIEURS COLLECTIONS
(COLLECTIVITÉS,CENTRES COMMERCIAUX, GRAND PUBLIC NOËL PERMANENT ET PLEIN AIR)

UN LARGE PANEL DE SOLUTIONS

FESTILIGHT CITY

Illumination des collectivités, de sites & d'évènements

FESTILIGHT SHOP

Décoration de centres commerciaux, magasins & de vitrines

FESTILIGHT DECO

Distribution spécialisée Grand Public : collection Noël, estivale et permanente

FESTILIGHT DESIGN

Visual Merchandising et projets sur-mesure

PIXXARO
DIGITALISATION DES PARCOURS CLIENTS

Pixxaro et la digitalisation du parcours client

NOS VALEURS

DES PARTENARIATS DURABLES

Savoir écouter et répondre aux attentes, créer des relations pérennes et investir dans l'économie locale : Festilight met tout en œuvre afin de créer des partenariats durables avec ses parties prenantes.

LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

L'épanouissement des hommes et des femmes travaillant pour Festilight (collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants) est pour nous essentiel et indispensable.

UN ENGAGEMENT POUR LA PLANÈTE

Chez Festilight, nous menons une politique environnementale éclairée et durable, aussi bien au niveau de notre fonctionnement qu'au niveau de nos produits.

LA SATISFACTION CLIENT

Nos clients et nos consommateurs sont au centre de tous nos développements : nous les écoutons afin de pouvoir leur proposer des produits et services de qualité répondant à toutes leurs attentes.

EN SAVOIR PLUS ?

DES PARTENARIATS **DURABLES**

UN **ENGAGEMENT** POUR LA PLANÈTE

LE **BIEN-ÊTRE** DES COLLABORATEURS

LA **SATISFACTION** CLIENT

Klepierre Belle Epine©OlivierFrajmanPhotographe

INTÉGRATION DES PARTIES PRENANTES EXTÉRIEURES

L'intégration des parties prenantes extérieures dans les décisions internes d'une entreprise est un processus long et parfois compliqué par le fait qu'il est encore inhabituel et peu usité dans les PME.

Festilight a su saisir les opportunités qui s'offraient à elle pour s'engager dans cette voie.

2017
CSR Rating
SILVER
ecovadis

Festilight considère ses partenaires comme des leviers de progression en matière de Responsabilité Sociale et Sociétale. Au travers d'échanges, d'audits ou par tous les autres moyens proposés nous pouvons grandir et affiner notre démarche.

Le groupe KLEPIERRE, spécialiste Européen des centres commerciaux, accorde sa confiance à Festilight pour la décoration de ses centres en France depuis plusieurs années.

A l'occasion de notre référencement comme fournisseur, nous avions répondu à un audit d'évaluation permettant de mesurer notre engagement sociétal et environnemental, renouvelé cette année dans le cadre du nouvel appel d'offre.

Cette évaluation, réalisée par ECOVADIS, a débouché sur un classement "Silver" et nous place dans les 30% des entreprises les mieux notées dans le domaine. Ce résultat nous permet de mieux nous positionner vis-à-vis d'autres fournisseurs mais aussi de prendre conscience du travail à accomplir.

Par ailleurs, dans le cadre de notre activité de réalisation de projets sur-mesure pour de grands groupes, nos partenaires et nous même sommes régulièrement audités et visités par les clients.

Ces audits s'ajoutent à notre démarche et permettent d'évaluer le travail à fournir et ainsi évoluer positivement dans les domaines de la sécurité et des conditions de travail.

Klepierre Belle Epine©Olivier Frajman Photographe

LA POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

EN SAVOIR PLUS

Inspirée par notre engagement envers le Global Compact et en parfait accord avec notre Charte et notre politique de Développement Durable, la direction des achats de Festilight a rédigé une politique d'achats responsables selon 4 axes de travail.

AXE 1

Partenariat à long terme et confiance mutuelle

Nous attachons une grande importance au partage de notre réussite avec l'ensemble de nos partenaires, particulièrement nos fournisseurs, avec qui nous progressons sur le long terme dans une stratégie gagnant-gagnant.

AXE 2

Qualité produit

Festilight a construit sa renommée sur la grande qualité de ses produits. Les intérêts et la sécurité des utilisateurs finaux sont au cœur de notre politique produit.

AXE 3

Conditions sociales et de travail

Notre travail consiste à créer des évènements festifs et lumineux ayant une influence positive sur les lieux de vie de nombreuses personnes dans le monde. Mais nous considérons aussi que l'enchantement procuré par nos produits doit aussi permettre à ceux qui les fabriquent de s'épanouir dans leur travail et leur vie personnelle.

AXE 4

Environnement

Nous encourageons nos fournisseurs à agir pour limiter leurs impacts environnementaux et à montrer leurs progrès via des rapports publics ou tout autre moyen de transparence. Nous nous engageons naturellement à ne pas agir en contradiction avec ces objectifs ou à empêcher, directement ou indirectement, nos fournisseurs de les atteindre.

Pour démontrer son engagement, la direction des achats de Festilight, entourée du responsable du Développement Durable et de la société d'audit Responsabilitas, a immédiatement appliqué les principes précédents pour un vaste programme de progrès en RSE sur l'amont de notre chaîne de valeur : Supply Chain – CSR Program.

LES OBJECTIFS 2017

ATTEINT	Mesure de l'efficacité de l'intégration des problématiques des parties prenantes extérieures	✓
EN COURS	Élaboration d'une Politique Commerciale Durable	✓

SUPPLY CHAIN CSR PROGRAM

Dans l'optique d'intégrer les suggestions apportées par nos clients et pour répondre aux objectifs fixés, nous avons décidé de mettre en place un système de veille et de progrès sur les problématiques de la RSE de notre chaîne de valeur.

Nous vous présenterons ici quels sont les objectifs recherchés par cette démarche, la méthodologie déployée, comment nous avons sélectionné les fournisseurs intégrés en priorité dans le programme et enfin les premiers résultats qui nous poussent à prendre en compte de nouveaux enjeux émanant de nos parties prenantes fournisseurs.

LES OBJECTIFS

Pour Festilight, le programme de progrès en RSE de sa supply chain doit être un réel programme de collaboration. Il est donc important que chaque partie puisse en bénéficier et soit consciente des avantages à en retirer.

Nous avons donc cherché à construire notre démarche pour maximiser les avantages que nous pourrions en tirer mais surtout ceux que nos fournisseurs pourraient en tirer eux-mêmes.

Nous avons pu remarquer de manière empirique que la qualité des produits que nos fournisseurs fabriquent était souvent directement liée aux conditions de travail et de vie des ouvriers.

Il s'agit là du pivot de notre démarche et de notre atout principal pour encourager nos fournisseurs dans la voie de la RSE.

FOURNISSEUR
S'assurer de la pérennité des relations commerciales avec Festilight
Augmenter la valeur ajoutée des produits
Valorisation extérieure des résultats du progamme

FESTILIGHT
S'assurer du respect des principes du Global Compact tout au long de la Supply Chain sur le long terme
Valoriser via la communication externe
Renforcer les relations fournisseur
Devancer la demande client

Choix des Fournisseurs à intégrer en priorité au Programme

Festilight compte plusieurs dizaines de fournisseurs en Europe, aux Etats-Unis et en Asie. Nous avons souhaité prioriser notre action RSE sur la supply chain de la manière la plus pertinente.

PAYS	HAPPY PLANET INDEX 2016	INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION 2014	NOTE GLOBALE
Chine	27	36	32
Grèce	23	43	33
Italie	30	43	36
Pologne	27	61	44
USA	22	74	48
France	50	69	60
Angleterre	41	78	60
Allemagne	46	79	63

Nous avons élaboré un système de criticité de nos fournisseurs basé sur des indicateurs liés à leurs pays, au chiffre d'achat qui leur est dédié ainsi qu'à la qualité de leur produit telle que nous l'avons mesurée lors de nos contrôles.

Pour considérer l'ensemble des principes du Global Compact, nous avons élaboré la note Pays à partir :

• du Happy Planet Index 2016 : considérations sociales et environnementales[1]

• de l'Indice de Perception de la Corruption 2014[2]

A la vue de ces résultats, nous avons décidé de mettre l'accent sur la progression de nos fournisseurs Chinois.

Pour lancer le projet de manière pilote, nous avons choisi 4 fournisseurs selon leur indice de criticité lié à l'indice pays, à la qualité et au chiffre d'achat. Convaincus de l'intérêt de la démarche, ces partenaires de longue date nous ont accordé leur confiance en acceptant d'y participer.

Méthodologie : un programme triennal

Dans la mesure où l'une de nos aspirations premières est de créer et d'entretenir des relations de long terme avec nos fournisseurs, nous ne pouvions nous permettre de mettre en place une simple démarche d'audit de type « sanction » dont la finalité aurait été le maintien ou la suppression du référencement de nos fournisseurs.

Pour remplir les objectifs énoncés précédemment, le Supply Chain – CSR Program doit se construire sur les axes suivants :

- Respect des principes du Global compact

- Démarche de long terme

- Encouragement au progrès plutôt que sanction

- Partage de connaissances et de compétences

Pour ce faire, nous avons élaboré une démarche classique dans laquelle Festilight prend le rôle qu'aurait un organisme certificateur auprès de ses fournisseurs.

1. Données disponibles en ligne www.happyplanetindex.org
2. Données disponibles en ligne www.transparency.org

PHASE 0

Elaboration d'un référentiel d'audit et de progression

PHASE 1

Audit complet

PHASE 2

Elaboration du plan de progression fournisseur annuel

PHASE 3

Formation concrète sur le terrrain et accompagnement en progression

PHASE 4

Audits partiels non programmés sur les points de progression

La phase 0 de la démarche consiste à créer un référentiel facile à utiliser et à comprendre basé sur le Global Compact, la Charte de Développement Durable de Festilight et la norme SA8000.

Un premier audit, sur 2 jours, chez le fournisseur, permet de dégager les enjeux principaux le concernant et d'élaborer avec lui, un planning de progression.

Les phases 3 et 4 consistent à faire des visites régulières sur le terrain pour s'assurer de la compréhension du planning et de son application mais surtout à réaliser des formations terrain concernant spécifiquement les points de progrès du planning.

Pour s'assurer de la pérennité des actions menées et démontrer notre engagement dans un partenariat de long terme auprès de nos fournisseurs, Festilight s'engage à prendre en charge l'ensemble des coûts directs liés au programme sur 3 ans de progression.

A1 : Premier audit de l'année sur deux jours, référentiel complet > Enjeux principaux hiérarchisés et planning annuel de progrès

A/Fx : Audit partiel surprise sur certains points précis du planning de progrès, formation et accompagnement

Pour s'assurer de compétences solides et permanentes visant à prendre en charge le programme localement auprès des fournisseurs, Festilight a mis en place un partenariat avec la société Responsabilitas.

Cette dernière a établi le référentiel de progrès sur la base de séances de travail communes avec Festilight et en rapport avec la structure du programme telle que nous l'avions imaginée.

Ainsi, pour réaliser un benchmark de la chaîne de valeur facile à comprendre, en plus des comptes-rendus complets des audits, Responsabilitas a élaboré un système de notation simple et visuel.

Level description

NIVEAU OR	Le fournisseur présente peu ou pas de situations nécessitant une attention particulière. Le lien entre qualité produit et bonnes conditions des ouvriers est clairement démontré. Les cadres de la société sont généralement ouverts pour travailler sur des projets bénéfiques à la qualité de vie des travailleurs et à la qualité.
NIVEAU ARGENT	Le fournisseur est globalement au-dessus de la moyenne des usines Chinoises. Il respecte les lois Chinoises sur le travail, la santé et la sécurité des ouvriers. Certains points de progrès peuvent être soulevés concernant la protection de la santé et la prévention des risques sans nécessiter d'action urgente.
NIVEAU BRONZE	Quelques situations peuvent être considérées comme contrevenant avec la loi Chinoise et/ou certains risques sur la santé et la sécurité des salariés doivent être pris en compte. La direction de l'usine fait preuve de transparence sur les conditions actuelles et démontre une volonté de progresser selon l'approche proposée.
NIVEAU BLANC	Le fournisseur présente certaines situations préoccupantes concernant les ouvriers qui peuvent affecter de manière significative la chaine de valeur. Certaines de ces situations sont liées à la situation générale du secteur. Malgré tout, la direction se montre transparente et accepte volontiers de se lancer dans le plan de progrès.
NIVEAU NOIR	Le fournisseur présente des situations contrevenant clairement avec la loi Chinoise sur des points clés. La direction ne souhaite pas faire preuve de transparence sur la situation réelle de la société et l'implémentation de la démarche semble plus que problématique dans ce cas.

La RSE au service de la qualité produit

L'un des arguments les plus forts pour encourager nos fournisseurs à participer à notre programme est synthétisé par une conviction forte : **une entreprise dans laquelle les intérêts des ouvriers sont mis en avant accroît la qualité de ses produits et de ses services.**

Cette conviction – observée jusqu'ici de manière purement empirique – a trouvé dans le Supply Chain – CSR program, les preuves qui la confortent par l'expérience terrain. En effet, les résultats de la première série d'audits, mis en reliefs avec nos analyses de la qualité, démontrent clairement **une corrélation entre la RSE et la qualité produit** comme le montre le graphique suivant.

Etat d'avancement

Contexte : les 4 usines concernées par ce programme sont toutes basées en Asie. Elles ont chacune leur histoire, des dimensions différentes (plusieurs centaines de salariés pour la plus importante et moins de 50 salariés pour la plus petite) et sont spécialisées dans certaines typologies de produits.

Les approches au démarrage de la démarche étaient différentes selon les participants mais elles tendent à se rapprocher au fur et à mesure de l'avancement. **Nous avons donc réorienté la démarche vers une accentuation de l'accompagnement au profit des usines connaissant plus de difficultés ou disposant de moyens moins importants**.

Bilan des audits de suivi et audit complet :

Depuis le démarrage de cette démarche, deux audits complets ainsi que plusieurs audits de suivi ont été menés sur les sites de production de chaque partenaire. Nous avons constaté sur l'ensemble des usines engagées **de belles avancées dans le domaine de la santé et de la sécurité. Les actions engagées et réalisées permettent ainsi aux ouvriers de travailler dans de meilleures conditions de travail.**

Certains partenaires ont même décidé de déménager dans de nouveaux locaux mieux adaptés et configurés pour leur activité, prenant en compte dès leur installation les problématiques relevées lors des précédents audits et ainsi les traiter. Cela démontre clairement la prise de conscience et le souhait de s'engager dans une démarche **d'amélioration continue**. Cependant, chaque partenaire disposant de moyens humains et financiers différents, les résultats sont disparates en fonction des sites.

Ce constat nous a conduit à adapter la démarche pour chaque site . Ainsi nous accentuons l'accompagnement des fournisseurs rencontrant le plus de difficultés dans leur évolution en matière de RSE et l'allégeons pour les plus performants.

Quelques exemples de réalisations : mise en place de plans de maintenance des installations (installation électrique, ascenseur…), réalisation de marquages au sol matérialisant les emplacements d'équipements de lutte contre l'incendie, affichage des données de sécurité sur les produits dangereux utilisés, installation d'extracteurs d'air dans les ateliers et espaces de stockage …

responsabilitas
Make safe - Make fair - Make well

Témoignage de Cyrille Champagne

Directeur RESPONSABILITAS

« Le rétablissement de la transparence, un programme d'accompagnement inscrit dans la durée (3 ans) et l'engagement des équipes Client ont permis de créer des conditions favorables à l'amélioration durable des conditions de travail chez les fournisseurs de FESTILIGHT. Un audit à un instant donné, n'aurait peut-être pas donné les mêmes résultats »

LES OBJECTIFS 2017

ATTEINT	Pérenniser la démarche : bilan du 2ème audit inopiné en décembre 2016 puis réalisation du 3ème en mars 2017.	✓
ATTEINT	Un audit complet sera réalisé au cours du second semestre. A l'issu de l'audit complet, nous saurons mesurer plus précisément les progrès réalisés et mettre à jour la notation de chaque partenaire.	✓

OBJECTIFS 2018

Continuer l'accompagnement des partenaires en l'adaptant au besoin des usines.

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

DÉTAILS DES PRINCIPES

LE SAVIEZ-VOUS ?

#1 Festilight et ses salariés s'engagent à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.

#2 Festilight, ses salariés et ses propres compagnies veillent à ne pas se rendre complices de violation des droits de l'Homme.

NOTRE VISION - APPLICATION - EXEMPLE DE MISE EN PLACE

Festilight travaille dans différentes régions du monde qui ont chacune leur culture et leurs us et coutumes.

Malgré tout, nous croyons fermement en l'universalité des droits de l'Homme. Nous ne saurions nous passer de les promouvoir auprès de tous nos partenaires et de veiller à ce que notre chaîne de valeur en respecte l'essence.

Les droits de l'Homme sont au cœur de notre politique de Développement Durable à travers laquelle nous nous engageons pour le respect de l'Humanité et l'épanouissement des travailleurs.

Notre charte de Développement Durable reprend également ces deux premiers principes pour lesquels chaque salarié de Festilight s'engage par signature.

Nous avons aussi traduit notre charte en Anglais pour la diffuser le plus largement possible à tous nos partenaires.

LES OBJECTIFS 2017		
ATTEINT	Publier les résultats de la première année d'application du Supply Chain - CSR program	✓
NON **RÉALISÉ**	Questionnement des principaux fournisseurs Européens sur leurs pratiques en matière de respect des droits de l'Homme	✗

L'ANNÉE EN DÉTAIL

Cette année encore, nous nous sommes appuyés sur **les demandes d'audit client et la démarche CSR program pour réaliser des contrôles et accompagner nos partenaires dans le respect des droits de l'Homme au sein de leur entité**.

Les audits réalisés font état de la prise en compte et du respect des droit de l'Homme dans l'ensemble des sites visités.

Les conditions de vie et de travail des salariés sont très satisfaisantes. La volonté d'évoluer et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue est clairement ressentie même si les moyens disponibles sont variables.

OBJECTIFS 2018
Questionnement des principaux fournisseurs Européens sur leurs pratiques en matière de respect des droits de l'Homme

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

DÉTAILS DES PRINCIPES

LE SAVIEZ-VOUS ?

#3 Festilight et ses salariés s'engagent à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

#4 Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire.

#5 Festilight et ses salariés veillent à l'abolition effective du travail des enfants.

#6 Festilight et ses salariés veillent à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

NOTRE VISION - APPLICATION - EXEMPLE DE MISE EN PLACE

Festilight respecte la législation Française en matière de droit du travail.

Nous appliquons donc tout naturellement les principes du Global Compact relatifs au droit du travail au sein de notre entreprise.

Nous estimons également qu'il est de notre devoir de nous assurer que l'ensemble des travailleurs qui participent à l'élaboration de nos produits puissent bénéficier de bonnes conditions de travail et d'égalité de traitement, qu'ils soient salariés de Festilight ou non.

LES OBJECTIFS 2017		
ATTEINT	Intégrer les problématiques de lissage de l'activité chez nos fournisseurs	✓
ATTEINT	Mesurer l'influence de l'étalement des commandes d'achats sur les conditions de travail des ouvriers de nos fournisseurs	✓
ATTEINT	Formaliser nos engagements sur l'élimination des discriminations, de manière plus précise	✓

EVOLUTION DES EFFECTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

INTÉGRATION DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP :

EFFECTIF
2016= 1

EFFECTIF
2017= 3
(1 recrutement et une reconnaissance RQTH)

SOUS-TRAITANCE
2016= 0,45UB

SOUS-TRAITANCE
2017= 0,90UB

LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES, NECCESSAIRE A L'ÉVOLUTION DES SALARIÉS ET DE L'ENTREPRISE

Après la reprise d'une entreprise en difficulté en 2015, la mutation de Festilight a continué sur l'année 2016 et 2017.

La diversification de l'activité ainsi que les premiers retours d'expérience ont nécessité de nouvelles compétences.

Nous vendons des décorations lumineuses et nous souhaitons pouvoir proposer à nos clients des présentations mettant en avant les produits mais aussi permettant plus précisément de les imaginer dans leur environnement.

Cette année, nous avons permis à 16 personnes de notre bureau d'étude et du service infographie de participer à des formations à l'utilisation de logiciels 3D.

Ces formations permettent de proposer une nouvelle approche de présentation des produits à nos clients mais aussi de diversifier et valoriser le savoir-faire des salariés concernés.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ EN INTERNE

La forte saisonnalité, de notre activité liée principalement aux fêtes de fin d'année, nous pousse à considérer la lutte contre la précarité comme l'un des enjeux majeurs de Festilight. En effet pour absorber ce pic d'activité, l'entreprise a recours au travail en intérim et peut accueillir plusieurs dizaines d'intérimaires au plus haut de la saison de travail.

Conscients de la situation précaire dans laquelle certains de nos employés intérimaires peuvent se trouver, nous nous sommes cette année encore tournés vers des solutions alternatives. **Ainsi, à travers le Groupement d'Employeurs Convergence, nous mutualisons depuis deux ans nos besoins de main d'œuvre avec d'autres entreprises** ayant une saisonnalité opposée à la nôtre. Deux salariés partagent donc leur temps de travail entre Festilight à l'automne, durant la période de pic d'activité, et d'autres entreprises le reste du temps.

Cette année, nous avons aussi fait le choix **d'embaucher en CDI deux personnes qui travaillaient en intérim.**

Témoignage de Sandra TOUSSAINT :

« Je suis très satisfaite que l'on m'ait proposé ce contrat car cela démontre la qualité de mon travail réalisé jusqu'à aujourd'hui et me permet une stabilité professionnelle et financière. »

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ CHEZ LES FOURNISSEURS

Nous continuons notre engagement auprès de nos fournisseurs afin de permettre un lissage de leur activité en étalant au mieux nos commandes d'achats. Cette année encore, les premières commandes pour l'année 2018 ont d'ores et déjà été passées en décembre 2017.

Bien que cet exercice ne soit pas simple à réaliser au sortir de notre forte saison de livraisons clients, cela permet aux fournisseurs de travailler sur nos commandes en période creuse, de maintenir les salariés en activité et de réduire le pic de production.

L'intérêt est plus qu'évident : cela permet à l'entreprise de maintenir les salariés en place et ainsi bénéficier de main d'œuvre qualifiée permettant d'assurer la qualité de la production.

Quant aux salariés, ils se trouvent dans une situation professionnelle plus stable et bénéficient d'une meilleure employabilité.

LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

En tant qu'employeur, Festilight est conscient de son rôle majeur en matière de lutte contre toutes formes de discrimination. C'est pourquoi celle-ci est **clairement inscrite dans notre règlement intérieur**.

En 2017, 44 hommes et 41 femmes composent les effectifs de Festilight.

En matière de recrutement, les postes sont ouverts en interne puis en externe et ne tiennent compte en aucun cas du genre ou des origines des postulants. A noter que les rémunérations sont proposées selon une grille interne et sont liées à un poste précis.

Encore une fois dans ce cas des rémunérations, comme des formations, le genre et l'origine ne rentrent pas en ligne de compte.

FORMATION	FORMATION 2016 (%)	FORMATION 2017 (%)
Population homme	66	41
Population femme	34	59
Cadres	50	6
Employés/ouvriers	50	94

Ces chiffres démontrent que notre plan de formation n'est en aucun cas orienté par le statut ou bien le genre. En effet, seuls les besoins en maintien ou augmentation des compétences nous permettent de définir les formations (ex : formations élingage, formation logiciels 3D, Sauveteur secouriste du travail …)

LES OBJECTIFS 2017

ATTEINT	Prévision de conversion de 2 intérimaires en CDI	✓
ATTEINT	Poursuite des engagements en matière de formation avec le développement des compétences infographistes, bureau d'étude et design sur un logiciel création 3D	✓
EN COURS	Atteindre les obligations légales en matière de travailleurs en situation de handicap	✓

OBJECTIFS 2018

Continuer l'intégration de travailleurs en situation de handicap et appel à la sous-traitance d'ESAT.
Conversion minimum d'un CDD en CDI
Continuer, voire faire progresser, le travail partagé

PRINCIPES RELATIFS A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DÉTAILS DES PRINCIPES

LE SAVIEZ-VOUS ?

#7 Festilight et ses salariés s'engagent à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

#8 Festilight et ses salariés s'engagent à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

#9 Festilight et ses salariés s'engagent à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

NOTRE VISION - APPLICATION - EXEMPLE DE MISE EN PLACE

Festilight favorise les technologies lumineuses les moins gourmandes en énergie. En effet, aujourd'hui, 100% des produits lumineux que nous commercialisons utilisent la technologie LED.

Le principe de précaution, intégré dans la charte et la politique de l'entreprise, nous pousse à considérer les impacts possibles de nos produits tout au long de leur cycle de vie.

Nous nous interdisons notamment l'usage de LED dont le spectre d'émission lumineuse pourrait avoir des effets néfastes sur la santé humaine et nous respectons les programmes REACH et RoHS concernant la limitation de l'utilisation de substances chimiques dangereuses.

Enfin, nous travaillons toujours, avec l'aide de nos parties prenantes, sur la mesure et l'amélioration des performances environnementales de nos produits et de notre activité.

LES OBJECTIFS 2017		
ATTEINT	Mise en place d'une communication sur les produits ou leur emballage pour faciliter le tri et la collecte de nos produits arrivés en fin de vie chez les utilisateurs finaux	✓
ATTEINT	Sensibiliser l'ensemble du personnel sur les problématiques DD au travers d'événements dédiés (semaine Européenne du DD, semaine européenne de la réduction des déchets …)	✓
EN COURS	Communiquer de manière régulière sur les problématiques environnementales (newsletter interne)	✓
À RÉALISER	Etudier une gamme moins énergivore pour les centres commerciaux	✗

RECYCLAGE DES DÉCHETS

Festilight participe **aux filières de collecte et valorisation des déchets électriques et électroniques (DEEE) et lampes usagées** qu'elle met sur le marché en adhérant aux éco-organisme Recylum et Eco-systèmes et assume ainsi sa responsabilité de producteur.

Nous sommes point de collecte pour les DEEE en partenariat avec Eco-systèmes et point de collecte pour les lampes usagées en partenariat avec Recylum.

En 2017, Festilight a collecté 592 kg de DEEE et 221 kg de lampes usagées issus notamment de la récupération de nos produits auprès des clients.

Ces déchets seront ensuite remis aux 2 organismes agréés par le ministère de l'Environnement et du développement durable . Ils suivront une filière de fin de vie convenable et plus respectueuse de l'environnement.

La collecte et le tri à la source dans notre atelier et entrepôt a permis le recyclage de 9.5 tonnes de déchets carton et film plastique, 2 tonnes de déchets papier de bureau et 800 kg de métaux.

MAITRISE DES ÉMISSIONS DE CO^2 LIÉES AUX TRANSPORTS

Déplacements internes

Un véhicule léger électrique est utilisé pour tous les déplacements de courte distance chez les fournisseurs, entre le site de production et la plateforme logistique … Ainsi ce sont près de 2.7 tonnes de CO2 non émis depuis son acquisition.

Transport de marchandise

Nos deux principaux transporteurs se sont engagés dans une démarche RSE. L'un a signé le programme de réduction des émissions CO^2 « Objectif CO^2 » et est engagé dans une démarche de labellisation LUCIE* . L'autre est aussi engagé dans une démarche de labellisation LUCIE*.

Zoom sur le transporteur TCP :

TCP Distribution est une entreprise familiale implantée dans l'agglomération troyenne depuis plus de 45 ans. En plus d'être un acteur majeur local en matière de transport, **la société TCP Distribution est un transporteur engagé en matière de développement durable**. C'est donc tout naturellement que Festilight choisi de travailler avec la société TCP.

Le Développement Durable chez TCP Distribution c'est :

- **La rédaction d'une charte environnementale dès 2004.**
- **La signature de l'engagement « Objectif Co2 » en 2009.**
- **Le lancement de la démarche d'autoévaluation « Lucie » en 2016.**
- **Le lancement de la démarche « Label Co2 » en 2017.**

Toutes ces démarches volontaires montrent l'attachement au développement durable de la société depuis plus de 10 ans. Ainsi, elles se traduisent par des actions concrètes comme le renouvellement de la flotte de 86 véhicules tous les 5 ans . Cette dernière est équipée à 25% de moteurs Euro 5 EEV et à 75% de moteurs Euro 6, moteur le plus performant actuellement. Par ailleurs, les chauffeurs sont régulièrement formés à l'éco conduite et la société dispose d'un logiciel d'optimisation des tournées de livraison.

Mais TCP Distribution ne limite pas ses actions à sa flotte de véhicules et à la formation des conducteurs . L'entreprise travaille aussi sur les performances de ses bâtiments, la sensibilisation de ses salariés aux consommations d'eau et d'énergie ou encore le soutien à des associations œuvrant dans le domaine social ou environnemental …

- Certification « EDF kW /h Equilibre » : 100 % de l'électricité achetée par TCP est produite à partir de sources d'énergie renouvelable
- Optimisation des éclairages : allumage des entrepôts logistiques avec des détecteurs de présence, site à éclairage au sodium et horloge astronomique
- 90% de la flotte de chariots élévateurs est électrique
- Recyclage des eaux utilisées pour les tests sprinckler
- Traitement des eaux de voirie et parking
- Parrainage de 2 ruches de l'association « Un toit pour les abeilles »
- Tri des déchets à la source
- Recyclage des palettes usagées par le Foyer aubois travaillant à la réinsertion de personnes en difficulté.

Témoignage de Didier BOYER, *Responsable Qualité Sécurité Environnement TCP Distribution :*

« Les transporteurs sont considérés comme des pollueurs mais depuis plusieurs années la société s'est engagée dans une démarche volontaire de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de protection de l'environnement. Nous espérons ainsi prouver à chacun que ce n'est pas le cas et montrer le vrai visage du transporteur que nous sommes, à savoir un acteur engagé ».

**Labellisation LUCIE : LUCIE a développé un parcours, accessible à tous et à n'importe quelle étape de votre réflexion, pour progresser en responsabilité sociétale (RSE). Notre mission : donner aux organisations les moyens de devenir des acteurs ayant un impact positif sur les hommes et le territoire.*

Approvisionnement produits

Nos produits étant essentiellement fabriqués en Asie, nous nous devons d'optimiser et maîtriser nos approvisionnements.

Le transport en conteneur par voie maritime est privilégié pour tous nos approvisionnements asiatiques (172 fois moins émetteur de CO_2 que l'avion).

Le transport par avion peut être ponctuellement utilisé mais reste réservé aux situations exceptionnelles lorsqu'un transport par voie maritime ou sur réseau ferrée n'est pas possible.

INFORMATION DES CONSOMMATEURS SUR LE TRI DES EMBALLAGES DE NOS PRODUITS

CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT > WWW.CONSIGNESDETRI.FR
VALABLE UNIQUEMENT POUR LA FRANCE

Les consignes de tri ne sont pas connues de tous. Pour les nouveaux produits destinés à la vente dans le réseau Retail (Jardineries, GSB...), bien que nos emballages soient majoritairement en matériau carton, **une consigne de tri a été ajoutée permettant aux consommateurs d'adopter le bon geste.**

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN INTERNE

La promotion du développement durable permet des prises de conscience sur des sujets comme l'accès à la santé, la protection de la faune et/ou de la flore terrestre au travers de :

la participation à la semaine européenne du DD du 30/05/2017 au 06/06/2017.

Lors de cette manifestation, plusieurs thèmes ont été abordés comme : le tri des déchets, le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, le recyclage des ampoules ou bien la signification des pictogrammes appliqués sur les produits de consommation.

Semaine européenne du développement durable au sein de Festilight

Cela a été aussi l'occasion d'engager l'ensemble des collaborateurs dans des **actions solidaires** comme **la collecte de papier/catalogues désuets** (au profit de l'association « Ainsi font pour Marion »), **de lunettes** (au profit de l'association « lunettes sans frontière »).

Cette première opération a été une réussite puisque **1500 kg de papier et une trentaine de paires de lunettes** ont été remis à ces associations.

Ainsi font pour Marion ...

https://ainsifontpourmarion.wordpress.com/

LUNETTES SANS FRONTIÈRE

https://www.lunettes-sans-frontiere.fr/

http://www.bouchonsdamour.com/

Par ailleurs, la mise en place en fin d'année 2016 de la collecte de bouchons au profit de l'association « **Les bouchons d'amour** » a permis de récupérer près de 150 kg de bouchons en tout genre.

Ce n'est certes qu'une petite contribution mais elle permettra de **participer au financement d'équipements spécialisés dédiés aux personnes handicapées.** C'est pourquoi il est important de continuer à participer à ce type d'initiative.

OBJECTIFS 2018
Communiquer de manière régulière sur les problématiques environnementales (newsletter interne)
Etudier une gamme moins énergivore pour les centres commerciaux
Rationaliser les emballages des composants/produits utilisés dans notre atelier de fabrication
Intégrer une consigne de tri de nos emballages pour l'ensemble des produits destinés à la vente aux ménages

PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

DÉTAILS DES PRINCIPES

LE SAVIEZ-VOUS ?

#10 Festilight et ses salariés s'engagent à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

NOTRE VISION - APPLICATION - EXEMPLE DE MISE EN PLACE

Depuis 2014, notre vision a évolué concernant la corruption.

Nous avons désormais compris que Festilight pouvait se retrouver confrontée à la corruption dans certaines situations liées à ses activités.

Nous travaillons avec des pays reconnus pour avoir du mal à endiguer les mauvaises pratiques qui y sont liées. Nous connaissons les limites de notre action contre la corruption et même si nous savons que nous ne pourrons pas l'endiguer à nous seuls, l'action concertée de tous les acteurs de la vie économique des régions touchées est indispensable.

LES OBJECTIFS 2017		
EN COURS	Finaliser la formalisation d'une méthode de surveillance et de lutte contre la corruption spécifique à Festilight concernant l'ensemble de ses activités en Asie.	✓

CORRUPTION
Tous pour le NON

L'ANNÉE EN DÉTAIL

Nous réaffirmons que la corruption est inacceptable et que les principes de la transparence, de la responsabilité et de la bonne gouvernance doivent prévaloir tant dans notre activité au niveau local qu'international. C'est pourquoi, **notre charte engage chaque salarié à rapporter les pratiques non-éthiques dans notre activité auprès du comité de Développement Durable.** Ce dernier s'engage à les comptabiliser et à prendre dans des délais raisonnables des dispositions pour les endiguer.

Nous sommes conscients que la corruption existe particulièrement dans certains pays et pour certains domaines d'activité. C'est pourquoi nous sélectionnons nos partenaires afin qu'ils puissent assurer les contrôles pour notre compte dans les usines de production avec l'incorruptibilité comme critère majeur.

Notre partenariat avec Responsabilitas pour la réalisation d'inspections et d'audits a été renouvelé et l'importance de la lutte contre la corruption réaffirmée. Nous nous appuyons sur les compétences de Responsabilitas qui s'assure de la probité de ses inspecteurs et limite les risques de corruption qui pourraient fausser les rapports avec les usines de fabrication, encourager des pratiques non éthiques et faire courir des risques aux utilisateurs finaux des produits fabriqués par ces usines.

Cette politique de gestion du personnel qui a été mise en place depuis plusieurs années au travers de plans de progression de carrière, de formation et d'augmentation des salaires offre des perspectives à long terme à ses auditeurs et inspecteurs. Ainsi, les tentations de se laisser aller à la corruption, même passives, sont alors annihilées par l'assurance d'un métier évolutif et intéressant.

Par ailleurs, avant expédition de nos produits, nous faisons réaliser des contrôles de conformité dans un laboratoire agréé par l'administration française. **Les contrôles et tests réalisés permettent d'évaluer la conformité de nos produits aux normes européennes en vigueur**. Cette activité est régulièrement soumise à des pressions ou des tentatives de corruption de toute forme. Nous avons choisi le laboratoire Pourquery qui, du fait de son agrément par l'administration française, fait l'objet d'un suivi particulier et est réputé pour son incorruptibilité.

Au sein de Festilight nous n'avons noté aucun fait ou tentative de corruption de la part de nos fournisseurs ou partenaires au cours de cette année.

OBJECTIFS 2018
Finaliser la formalisation d'une méthode de surveillance et de lutte contre la corruption spécifique à Festilight concernant l'ensemble de ses activités en Asie.

FESTILIGHT

LIGHT UP YOUR LIFE !

8 rue des Vignes - 10410 VILLECHETIF - FRANCE
Tél. : + 33 (0)3 25 83 23 00 - Fax. commercial : +33 (0)3 25 83 23 04
commercial@festilight.fr

festilight.com

MEMBRE DE FESTIGROUP Holding au capital de 6 000 000 € - S.A.S. au capital de 600 000 € - FR 92 414 314 898 - APE 4647 Z
Ref. Festilight : 99985-2018